



Attestation

AFNOR Certification atteste avoir procédé à une évaluation au sein de :

MEDICOS CHASSAL

pour les activités suivantes :

CONCEPTION, INDUSTRIALISATION, VENTE ET NEGOCE DE PIECES OBTENUES PAR INJECTION PLASTIQUE, PARACHEVEMENT ET ASSEMBLAGE POUR LES SECTEURS DE LA BEAUTE ET DE LA COSMETIQUE.

et sur les sites suivants :

1 ZI DE CHAMP FREVAN CHASSAL FR-39360 CHASSAL-MOLINGES

selon le modèle :

Prévention des pertes de Granulés Plastiques Industriels (GPI) selon le décret n°2021-461

Cette évaluation a été réalisée le :
16/02/2024

Un rapport a été établi reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

La présente attestation ne porte que sur les champ et périmètre qui y sont indiqués. Elle est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée. Cette attestation représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et/ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation. CERTIF 1245.5 11/2020